

**NOUVEAU!****ACCOMPAGNEMENT A LA PRÉVENTION  
ET A LA GESTION DES CONFLITS AU TRAVAIL****AFIN D'ÉVITER DANS VOS ENTREPRISES**

Une baisse de la productivité, un absentéisme plus élevé, une démotivation profonde de certains salariés, que le conflit devienne collectif, qu'il s'enlise ou passe en escalade, des contentieux juridiques longs et coûteux...

**LA SOLUTION NOTRE ACCOMPAGNEMENT EN MÉDIATION**

Outil de prévention et de gestion des risques psycho sociaux. La médiation est un processus structuré par lequel un tiers neutre, indépendant et impartial, le médiateur, permet aux personnes concernées, au travers d'échanges, d'exprimer librement leurs points de vue, de s'assurer que chacun a été entendu et de rechercher une solution au conflit qui les oppose, et ce, en toute confidentialité.

Avec l'aide du médiateur, les parties qui s'opposent vont tenter de trouver une solution transactionnelle, c'est-à-dire amiable, pour régler leur litige en toute responsabilité.

**POUR OPTIMISER ET MAÎTRISER LES CONDITIONS  
DE LA RÉOLUTION DES CONFLITS**

Nos honoraires sont soit au forfait  
soit au prorata du temps passé

Pour tout renseignement ECE :  
veronique Goetz  
v.g@expertise-ce.com  
06 03 11 50 14



**HONORAIRES :**  
prix jour : 1 500€ ht /Jour  
pour 7 heures de travail

